

« UN MASQUE POUR CHAQUE JOCONDIEEN »



Madame, Monsieur,
Chère Jocondienne, cher Jocondien.

Notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent et notre Ville n'échappe pas aux conséquences de l'irruption du COVID19 / Coronavirus dans nos vies.

Le Conseil Municipal a décidé de doter gratuitement chaque habitant de notre Ville d'un masque de protection lavable et réutilisable. Cet équipement, essentiel pour la protection de tous, sera distribué à l'ensemble de la population jocondienne.

Cette distribution va s'organiser en 2 temps :

- **Vendredi 8 mai**, une vaste opération de distribution en boîtes aux lettres est lancée à destination de chaque Jocondien de plus de 60 ans. Chacun et chacune recevra ainsi, dans sa boîte aux lettres, son masque sous enveloppe.
- **Samedi 9 mai**, une distribution de masques se tiendra de 9h à 18h sur 10 points identifiés sur la carte ci-dessous.

Pour obtenir un masque, chaque Jocondien de moins de 60 ans devra se déplacer vers le point de distribution correspondant au lieu désigné en fonction de son numéro de bureau de vote. Afin de respecter les règles sanitaires, nous vous demandons de ne faire déplacer qu'une personne par foyer.

Exemple : vous avez l'habitude de voter au bureau 15, votre masque sera disponible sur le parking de l'Espace Malraux. L'ensemble des correspondances lieux de distribution / numéro de bureau de vote est disponible sur la carte ci-dessous et sur notre site internet www.jouelestours.fr.

Pièces justificatives :

Vous devrez présenter les pièces suivantes pour obtenir votre masque :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, une procuration sur papier libre pourra être faite.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, prenez contact avec la mairie dès lundi pour un rendez-vous.

Pour les habitants non-inscrits sur les listes électorales, merci de prendre rapidement contact avec les services municipaux.

Pour toute information relative à la distribution des masques, merci de prendre contact avec les services de la mairie :

- par téléphone 02 47 39 70 00 à partir de lundi 11 mai.
- par courriel : masques@jouelestours.fr

Au verso de ce document, vous trouverez le mode d'emploi de votre masque : je vous enjoins à en suivre scrupuleusement chaque étape.

Je compte sur votre discipline, votre vigilance et votre prudence. Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi.

Bien sincèrement,

Frédéric AUGIS

OBTENIR VOTRE MASQUE :

- **Vous avez plus de 60 ans :** votre masque sera distribué dans votre boîte aux lettres en fin de semaine.
- **Vous avez moins de 60 ans :** rendez-vous samedi 9 mai dans l'un des 10 points de distribution prévus pour recevoir un masque pour chaque membre de votre famille.
- **Vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales :** rendez-vous sur le point de distribution le plus proche de votre domicile muni d'un justificatif de domicile et de votre livret de famille.
- **Vous êtes handicapé(e) ou ne pouvez pas vous déplacer :** prenez contact avec les services municipaux pour fixer un rendez-vous de livraison à partir du lundi 11 mai.

Distribution des masques

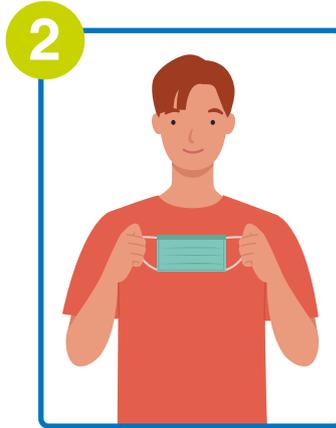


- 1 Bureaux de vote 11, 12, 16**
Place de la Liberté, face au Palais des Sports Marcel Cerdan
- 2 Bureaux de vote 13, 14, 17, 18**
Parking de l'Espace Clos Neuf, rue du Clos Neuf
- 3 Bureaux de vote 15, 19**
Parking de l'Espace Malraux, Allée André Malraux.
- 4 Bureaux de vote 21, 22, 23**
Cour de récréation de l'école élémentaire du Morier, rue du Morier
- 5 Bureaux de vote 31, 32, 33**
Cour de récréation de l'école élémentaire Alouette, accès rue de Saint Etienne.
- 6 Bureaux de vote 51, 52, 61, 62**
Cour d'école élémentaire de la Vallée Violette, rue d'Amboise
- 7 Bureaux de vote 71, 72, 73, 74**
Cour de récréation de l'école Paul Langevin, rue Paul Langevin
- 8 Bureaux de vote 81, 82**
Cour de récréation de l'école Blotterie, rue des Hirondelles.
- 9 Bureaux de vote 41, 42**
Parking du Centre de Loisirs de la Borde, Route de Monts
- 10 Bureaux de vote 43, 91**
Cour de récréation de l'école Maisons Neuves, rue de la Douzillière

NOTICE DE MISE EN PLACE DU MASQUE BARRIÈRE



1
Se laver les mains à l'eau et au savon avant toute manipulation du masque



2
Prendre le masque par les élastiques



3
Placer les élastiques derrière les oreilles



4
Ajuster le masque sur le haut du nez et en dessous du menton



5
Pincer au niveau supérieur du nez



6
Le masque est correctement posé

Recommandations d'utilisation et de nettoyage de votre masque :

- Lavez votre masque à 60° (cycle coton) une première fois avant de le porter pendant au moins 30 minutes.
- Si vous devez le toucher, tenez votre masque par les élastiques uniquement.
- Ce masque vous procure une protection efficace durant 4 heures, il vous faudra ensuite le laver (60° durant 30 minutes).
- Il n'est pas recommandé d'utiliser des produits autres que sa lessive habituelle, au risque de dégrader les matériaux et de respirer ensuite des vapeurs toxiques, une fois le masque lavé et séché.
- Votre masque est utilisable et efficace pour une durée de plus de 10 lavages.
- Ne tentez pas de le désinfecter au micro-ondes, ni de le faire bouillir, cela ne tuera pas le virus et risque d'endommager votre masque.



RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES

